Règlement TRI4CHANGE

Edition 1 - Saison 2025/2026

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DE TRI4CHANGE

Nom de l'organisateur : Association En jeu(x) pour demain

Adresse postale du siège : 104 Boulevard de la Croix Rousse, Lyon 69001

Adresse email: contact@enjeuxpourdemain.fr

Partenaire(s) direct(s) de l'organisateur : Fédération Française de Triathlon et ses Ligues régionales

affiliées.

TRI4CHANGE

Un club ne peut s'inscrire au TRI4CHANGE qu'en cas de stricte éligibilité : il doit être dûment affilié à la Fédération Française de Triathlon.

Les **inscriptions** pour TRI4CHANGE ouvrent le 1er octobre 2025. Après cette date, un club peut s'inscrire jusqu'au 30 juin 2026, jour de clôture du TRI4CHANGE - Saison 1. TRI4CHANGE est constitué de 3 **Défis**. Le premier défi démarre le 1er novembre 2025. TRI4CHANGE dure donc 8 mois, du 1er novembre 2025 au 30 juin 2026 inclus.

Un ou plusieurs **Classement**(s) rend(ent) compte de la matérialisation des engagements pris par les clubs et leurs licencié.e.s. Un système de **points** acquis par les clubs à l'issue des 3 Défis permet de déterminer le(s) Classement(s) de TRI4CHANGE.

À l'issue de TRI4CHANGE, lorsque le Classement sera établi et vérifié, une ou des **récompense(s)** sont décernées au(x) club(x) le(s) mieux classé(s) selon les termes explicités dans ce règlement au paragraphe **Classement(s)**

INSCRIPTION À TRI4CHANGE

L'inscription est gratuite.

L'inscription requiert obligatoirement :

- Nom du club (tel que déclaré auprès de la Fédération d'affiliation).
- Ligue régionale d'affiliation.
- Adresse e-mail du club.
- Informations relatives au Référent TRI4CHANGE procédant à l'inscription du club :

Prénom Nom / Date de naissance / Fonction dans le club / Téléphone portable / Adresse e-mail / Mot de passe.

- L'acceptation au nom du club du présent règlement et des Conditions Générales

d'Utilisation du site www.enieuxpourdemain.fr.

- L'engagement sur la sincérité des informations transmises sur le club inscrit et ses actions durant TRI4CHANGE et ses 3 Défis.

D'autres informations non-obligatoires sont également demandées au moment de l'inscription :

- Logo du club.
- Numéro d'affiliation à la FFTri.
- Code postal.
- Nombre de licenciés.
- Ecole de triathlon.
- Parrainage par un autre club.

Ces informations peuvent être complétées ultérieurement par le Référent TRI4CHANGE via la page "Mon Profil".

RÉFÉRENT TRI4CHANGE:

Lien entre le club de triathlon et En jeu(x) pour demain, le Référent TRI4CHANGE a pour rôle :

- D'inscrire son club à TRI4CHANGE.
- De faire participer son club aux Défis.
- De transmettre les informations relatives à TRI4CHANGE et des 3 Défis aux licenciés.
- De motiver le club et ses licenciés tout au long de TRI4CHANGE et des Défis.
- De valider les actions des Défis sur le "Tableau de bord".
- De transmettre aux licenciés le lien vers le formulaire à la fin de chaque Défi .
- De communiquer et de pousser les licenciés à communiquer sur leur engagement dans TRI4CHANGE et ses 3 Défis, sur les réseaux sociaux notamment.

Le Référent TRI4CHANGE doit :

- Être majeur au moment de son inscription en tant que tel.
- Avoir été validé dans ce rôle par les responsables du club.

Le Référent TRI4CHANGE n'est pas obligatoirement une personne licenciée du club. Il doit toutefois avoir un lien direct avec celui-ci. Le cas de figure autorisé pour être Référent TRI4CHANGE non-licencié est le lien de parenté direct avec une personne licenciée dans l'association candidate (frère, soeur, parents...).

À n'importe quel moment de TRI4CHANGE, il est possible de modifier le Référent TRI4CHANGE via la page "Mon Profil". Un club peut bien entendu s'appuyer sur d'autres forces vives au sein du club en confiant des tâches à un ou plusieurs co-référents. Pour simplifier le partage d'informations, vous pouvez nous envoyer les coordonnées de ces Référents TRI4CHANGE officieux à contact@enjeuxpourdemain.fr. Tout le long de TRI4CHANGE, ils recevront alors les mêmes infos que le Référent TRI4CHANGE officiel du club.

Afin de communiquer avec le(s) Référent(s) TRI4CHANGE, En jeu(x) pour demain dispose de leur numéro de téléphone portable et de leur adresse e-mail. Ces informations sont strictement utilisées dans le cadre du déroulement de TRI4CHANGE et ne seront pas utilisées à d'autres fins.

LES DÉFIS

Au nombre de 3, les Défis inclus dans TRI4CHANGE sont :

- Défi 1 : Triathlon & Climat (1 novembre au 31 décembre 2025)
- Défi 2 : Triathlon & Matériel (1 janvier 2026 au 31 mars 2026)
- Défi 3: Triathlon & Mobilité (1 avril 2026 au 30 juin 2026)

Pour participer à un Défi, un club doit être inscrit à TRI4CHANGE.

Afin d'aider à la compréhension et à l'accomplissement des différentes actions de chaque Défi, l'association $En \ jeu(x) \ pour \ demain \ met à disposition des clubs participants :$

- Une vidéo d'introduction relatant les enjeux auxquels le Défi s'attaque.
- Un tutoriel destiné à conseiller les clubs ; y figurent notamment :
 - > Un rappel des points clés du règlement
 - > La nature collective ou individuelle de l'action à réaliser
 - > Les prestataires ou structures ressources pouvant aider à la réalisation de l'action
 - > Les liens des sites internet et contacts emails de ces prestataires et structures ressources
 - > La gratuité ou le coût éventuel inhérent à la réalisation d'une action
 - > Des exemples de réalisations des actions et retours d'expériences de clubs (toutes disciplines sportives confondues).

Chaque Défi de TRI4CHANGE comprend 4 actions à réaliser individuellement ou collectivement par les licenciés du club inscrit.

Avant la date de clôture du Défi, le Référent TRI4CHANGE doit rendre compte des actions accomplies par les licenciés du club en se rendant sur son "Tableau de bord". Après avoir coché "Oui" pour les actions accomplies et "Non" pour celles qui ne l'ont pas été, le Référent TRI4CHANGE valide la fin du Défi en cliquant sur "Envoyer". Il n'est donc pas obligatoire de réaliser toutes les actions du Défi pour valider celui-ci. Il n'y a pas non plus d'ordre chronologique défini à suivre.

Par ailleurs, les actions requérant un délai d'organisation (ex: émission collective MAIF du *Défi Tri & Climat* ou organisation d'une braderie du *Défi Tri & Matériel*) ou celles devant être reportées (météo, indisponibilités...) peuvent se dérouler hors de la fenêtre du Défi. Elles sont toutefois valables si leur organisation a lieu pendant la période du Défi. Si l'action se réalise hors fenêtre du défi, le club doit obligatoirement en faire part aux organisateurs sur l'adresse email <u>defi@enjeuxpourdemain.fr</u>.

Après la clôture d'un Défi, le Référent TRI4CHANGE reçoit un lien unique partageable. Ce lien amène vers un formulaire. Charge au Référent TRI4CHANGE de faire suivre ce lien à tous les licenciés de son club afin que ces derniers le renvoient dans un délai de 7 jours après la fin d'un Défi.

Ces formulaires permettent :

- De vérifier l'accomplissement des actions auparavant validées dans le "Tableau de Bord".
- De dénombrer les licenciés du club impliqués dans l'accomplissement des actions du Défi.

- De finaliser les Classements du Défi.
- De mesurer qualitativement et quantitativement les **Impacts** positifs des actions menées.

Aucune donnée personnelle n'est collectée lors de la complétude de ce formulaire.

Chaque Défi comporte plusieurs Classements (dont un Classement général) qui rendent compte de l'accomplissement des actions et de l'implication des licencié.e.s dans ces actions. Un système de points acquis par les clubs permet de déterminer les Classements par Défi. L'addition des points cumulés sur les 3 Défis permet de dresser les Classements du TRI4CHANGE (dont le Classement général pour déterminer le grand vainqueur).

À l'issue d'un Défi, une ou des Récompense(s) sont décernée(s) au(x) club(x) le(s) mieux classé(s).

Le *Défi Triathlon & Climat* est parrainé par la <u>FFTri</u> et la <u>MAIF</u> dans le cadre du dispositif <u>Sport</u> <u>Planète</u>. D'autres partenaires peuvent devenir parrain du <u>Défi Triathlon & Matériel</u> et du <u>Défi Triathlon & Mobilité</u>.

SPÉCIFICITÉS Défi Triathlon & Climat - Clubs de la Réunion

Une des actions qui composent le *Défi Triathlon & Climat* est la réalisation d'une mission collective écologique.

Pour les clubs appartenant à la Ligue Régionale de la Réunion, la fenêtre de réalisation de cette action est anticipée et s'ouvre le vendredi 10 Octobre 2025. Les clubs sont invités à participer à l'initiative Repar'Mafate dans le cadre d'un partenariat avec l'association Ekopratik. Les détails de l'opération se trouvent sur le <u>tutoriel</u> du <u>Défi Triathlon et Climat</u>.

ATTRIBUTION DES POINTS

Afin de départager les clubs participants à un Défi, $En \ jeu(x)$ pour demain a mis en place le système d'attribution de points suivant :

- Chaque action accomplie rapporte une base de 100 points.
- A la fin de chaque Défi, les Référents TRI4CHANGE reçoivent un lien vers un questionnaire. Ce lien, valide 7 jours à compter de la clôture d'un Défi, est partagé à l'ensemble des licenciés du club via les vecteurs de communication interne habituels (whatsapp, autre messagerie, réseaux sociaux, e-mail...). Un bonus correspondant au pourcentage de licenciés dans le club ayant justifié de leur participation à l'action est ensuite appliqué.

Exemple: le Référent TRI4CHANGE a coché "Oui" pour la participation à l'action "Compléter l'outil de l'empreinte Carbone de l'ADEME" lors de la validation du Défi Triathlon & Climat; via le formulaire, 78 licenciés ont répondu avoir effectivement complété l'outil de l'empreinte Carbone de l'ADEME; à date, le club compte 200 licenciés selon les données officielles de la FFTri.

Le nombre de points finalement attribué pour cette action est alors :

100 points (action validée par le Référent) + (78 (nombre de répondants positifs) X 100 / 200 (nombre de licenciés du club)) = 139 points

- Pour des raisons d'équité, un plafond des points décernés selon le taux de participation par action est appliqué de la manière suivante : Clubs de 1 à 25 licenciés : 25 points maximum sont attribuables / Clubs de 26 à 70 licenciés : 50 points maximum sont attribuables / Clubs de 71 à 150 licenciés : 75 points maximum sont attribuables / Clubs de 151 licenciés et + : 100 points maximum sont attribuables.
- L'addition des points des différentes actions (maximum 4 par Défi) selon le mode de calcul ci-dessus permet d'attribuer la totalité des points d'un Défi.

En cas de réalisation d'une action hors fenêtre du Défi, les points attribués selon le taux de participation ne peuvent pas être ajoutés aux 100 points de base de participation au Défi. Ils sont calculés et ajoutés pour le classement de TRI4CHANGE, à réception des questionnaires confirmant la tenue de l'action.

Les points TRI4CHANGE sont attribués de la manière suivante :

- Cumul des points des 3 Défis.
- 25 points supplémentaires attribués par parrainage d'un nouveau club participant et 10 points supplémentaires pour le club parrainé. Le parrainage d'un club est déclarable au moment de l'inscription du club parrainé. Il n'y a pas de limite au nombre de clubs parrainés.

Les Référents TRI4CHANGE s'engagent sur la sincérité de leurs déclarations. Les données déclarées sont contrôlables sur simple demande des organisateurs. Un club peut être éliminé d'un Défi et/ou de TRI4CHANGE si une anomalie est constatée par *En jeu(x) pour demain*.

CLASSEMENTS

Chaque Défi donne lieu à un Classement qui inclut tous les clubs participants au Défi en question. Afin de valoriser l'engagement d'un maximum de clubs de triathlon participants, des Classements secondaires peuvent également être mis en ligne par *En jeu(x) pour demain* (possiblement pendant le durée du Défi) : par catégorie, école de tri ou non, classe d'âge, région, entre ligues régionales ou comités départementaux...

Le(s) Classement(s) d'un Défi est (sont) accessible(s) publiquement au minimum 10 jours après la date de clôture du Défi en question.

TRI4CHANGE donne lieu à un Classement général. Le premier du Classement général est le grand vainqueur de l'édition 2025-2026 de TRI4CHANGE. Afin de valoriser l'engagement d'un maximum de clubs de triathlon participants, des Classements secondaires peuvent également être mis en ligne par *En jeu(x) pour demain* (possiblement pendant le durée de TRI4CHANGE): par catégorie, classe d'âge, école de tri ou non, région, entre ligues régionales ou comités départementaux...

Le(s) Classement(s) de TRI4CHANGE est (sont) accessible(s) publiquement au minimum 10 jours après la date de clôture de TRI4CHANGE, soit le 10 juillet 2026.

RÉCOMPENSES

Les Défis incluent un système de Récompenses décernées aux clubs le(s) mieux classé(s). Le cas échéant, le nombre de clubs récompensés par Défi ainsi que la valeur de la Récompense par club sont clairement explicitées pendant la durée du Défi. La valeur et le nombre de Récompenses ne peuvent pas être modifiés négativement en valeur ou en volume pendant la durée du Défi. Une ou de(s) Récompense(s) additionnelle(s) peu(ven)t toutefois venir s'ajouter jusqu'à la clôture du Défi.

En cas d'indisponibilité d'une Récompense initialement prévue du fait d'événements indépendants de la volonté d'*En jeu(x) pour demain*, une Récompense de substitution similaire sera proposée.

Les Récompenses distribuables dépendent de l'apport en numéraire, équipements et/ou services des partenaires du Défi ou de TRI4CHANGE. Ces partenaires peuvent être des associations (ex : fédération, comité, ligue...), des organisations publiques ou bien des sociétés commerciales (sponsors).

Des Récompenses "surprises" peuvent aussi être décernées aux clubs lauréats.

Les Récompenses peuvent être délivrées directement du partenaire aux clubs, ou via En jeu(x) pour demain.

En cas d'égalité du nombre de points entre 2 clubs, la Récompense sera décernée au club ayant été le plus actif dans sa communication vers l'extérieur via les réseaux sociaux et tous autres canaux de diffusion pendant la durée du Défi. En jeu(x) pour demain est décisionnaire pour arbitrer les cas d'égalité.

En participant à un Défi, un club, s'il en devient le lauréat, s'engage à :

- Partager sur les réseaux sociaux un contenu spécifique à la réception de la Récompense décernée : vidéo(s), photo(s) et/ou texte dynamique. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, les contenus seront envoyés à En jeu(x) pour demain, qui s'en fera le relai.
- En cas de Récompense en numéraire, partager sur les réseaux sociaux un contenu spécifique à un achat lié à la Récompense décernée (matériel, services, aide au fonctionnement du club, fêtes...) : vidéo(s), photo(s) et/ou texte dynamique. Si le club ne dispose pas de réseaux sociaux, les contenus seront envoyés à En jeu(x) pour demain, qui s'en fera le relai.

Les modalités ci-dessus s'appliquent également aux Récompenses qui peuvent être décernées aux clubs les mieux classés de TRI4CHANGE dans sa globalité. Une ou de(s) Récompense(s) additionnelle(s) peu(ven)t s'ajouter jusqu'à la clôture de TRI4CHANGE.

IMPACTS

TRI4CHANGE, ses 3 Défis et leurs actions ont pour objectif d'avoir une influence positive sur les comportements des licenciés du Triathlon, de leurs structures encadrantes (clubs, ligues, comités, fédérations...) et de leurs proches. Afin d'évaluer ces changements de comportements et leurs retombées, *En jeu(x) pour demain* récolte, analyse puis synthétise des informations qualitatives et quantitatives auprès des clubs inscrits et de leurs licenciés.

Les réponses anonymisées aux questions des formulaires destinés aux licenciés à la fin de chaque Défi permettent ainsi d'évaluer concrètement l'impact des actions menées. En jeu(x) pour demain met ensuite à disposition des clubs, des Ligues, de la FFTri et potentiellement des partenaires des Défis et/ou de TRI4CHANGE des rapports d'impacts par Défi et pour l'ensemble de TRI4CHANGE. Chaque club peut faire la demande de son rapport d'impact sur la page "Tableau de bord" de son espace de connexion. Ces rapports d'impact ont pour objectif de valoriser les efforts déployés par les clubs et leurs licenciés.

Afin d'évaluer la pérennisation des changements de pratique, *En jeu(x) pour demain* peut solliciter par questionnaire les Référents TRI4CHANGE et les licenciés des clubs concernés jusqu'à 3 ans après la clôture de TRI4CHANGE.

Les clubs de Triathlon peuvent également solliciter *En jeu(x) pour demain* via la page "Tableau de bord" pour obtenir un "*Diplôme EJPD*" à la fin de TRI4CHANGE. Ce document en format pdf vise à valoriser l'engagement du club dans TRI4CHANGE et ses défis. Il doit permettre au club de valoriser ses efforts en externe et en interne. Il n'a aucune valeur scientifique, officielle et juridique.